

Procès Verbal - AG du 17 avril 2019, Salle de l'Union, Vétroz

1. Accueil et salutations

L'assemblée générale commence à 20h07, Alexandre Roh souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il demande de faire quelques instants de silence pour les personnes qui nous ont quittées cette année.

Les personnes suivantes sont excusées : Frédéric Favre, Kostas Karakatsanis, Gérard Germanier, Pierre Mange, Jacques Roland Coudray et Fabrice Fournier

2. Nomination des scrutateurs

Nicolas Huser et Pierre-Antoine Boulnoix sont nommés scrutateurs.

3. Procès verbal de l'AG 2018

Le secrétaire Daniel Roh lit le procès-verbal de l'assemblée générale 2018. Aucune question et modification ne sont demandées, le PV est accepté à l'unanimité tel que présenté.

4. Comité

Admission/démissions

Alexandre Roh présente Monique Roh qui n'avait pas encore été présentée aux membres. Il relève son implication au sein du comité durant l'année écoulée et l'en remercie.

Alexandre Roh annonce la démission de Carlo Schroeter de son poste de président et du comité du PLR Vétroz-Magnot. Il le remercie pour le travail accompli et lui souhaite au nom du comité nos meilleurs vœux pour la suite de sa carrière.

Une recherche de nouveaux membres pour le comité a été entreprise, malheureusement les volontaires restent bien rares mais nous avons le plaisir d'accueillir Fabien Papilloud qui réintègre le comité en tant que membre. Sa nomination à ce poste est approuvée à l'unanimité.

Raymond Nalesso présente les changements de rôle au sein du comité. Daniel Roh quitte son poste de secrétaire et reprend le poste de caissier. Alexandre Roh reprend le poste de président. Raymond présente Alexandre aux membres présents qui acceptent sa nomination par acclamation.

La nouvelle structure du comité est la suivante :

Alexandre Roh, président
Daniel Roh, caissier
Monique Roh, secrétaire ad interim
Fabien Papilloud, membre
Raymond Nalesso, membre

Rapport 2018

Alexandre Roh relève la mise sur pied d'un bulletin d'information qui a pu paraître fin 2018.

Il fait un retour sur la Constituante et nos résultats mitigés mais remercie nos deux membres pour leur grande implication.

Le marché de Vétroz a été une belle réussite, Alexandre remercie Monique Roh et lui cède la parole pour un retour sur le dernier marché. Elle fait un retour sur la chronologie et l'évolution du petit marché initial à la formule que nous connaissons actuellement.

Agenda 2019

Le comité informe que le marché de cette année sera fait au mois de juin. Un agenda 2019 qui implique des membres du PLR Vétroz-Magnot est présenté.

5. Rapports d'activité 2018

- Patricia Imhof, juge de commune, présente son rapport d'activité 2018.
- Fabien Papilloud, conseiller communal, présente son rapport d'activité 2018.
- Daniel Roh, Vice-président du conseil général, présente son rapport d'activité 2018.

Vous trouverez les rapports des différents intervenants joints au présent procès-verbal.

6. Comptes

Alexandre Roh présente notre compte de pertes et profits avec un bénéfice pour l'année 2018 de 4631.00CHF, cela est dû en grande partie au versement des cotisations de la part des membres.

Les liquidités atteignent les 8423.10CHF, il faudra trouver des sources supplémentaires afin de planifier au mieux les prochaines échéances que sont les élections communales.

Alexandre Roh lit le rapport des vérificateurs des comptes qui ne sont pas présents. Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

7. Fédérales 2019

Christophe Claivaz prend la parole pour présenter la campagne aux élections fédérales 2019. Il est heureux de pouvoir lancer cette campagne au sein de son district ici à Vétroz.

Il présente la mobilité, un des 6 thèmes qu'il a retenu pour sa campagne. Celle-ci est un point central en Valais et la mobilité individuelle est primordiale. Il termine sur le point du fédéralisme qui souffre à l'heure actuelle avec des cantons qui pensent trop à eux et manquent de solidarité entre eux.

8. Divers et conclusion

Alexandre remercie Jean-René pour son soutien sans faille, Boubou pour la sono et à Marie-Christine, Fatima et Monique pour leur coup de pouce.

Philippe Sauthier demande la parole, il voulait poser une question au terme des rapports. Il revient sur le concept de mobilité qui a été fait à Vétroz et qui était sur le site internet de la Commune. Des concitoyens ont écrit à la Commune pour savoir ce qu'il en était du trafic qui se reporte sur certaines rues. Il est urgent de ressortir ce projet des tiroirs. Il présente la réponse de la Commune. La commune confirme que le concept de mobilité a été adopté par le conseil communal et qu'il sera mis progressivement en fonction. La circulation durant les travaux sera déviée sur la route de débord sud.

Monique prend la parole pour revenir sur le projet de mobilité douce. Elle rappelle que nous sommes le relais des citoyens. Elle pense que ce projet met plus de bâtons dans les roues des citoyens et que ce dernier n'apporte pas de solution. Elle revient sur les travaux de la commission et la marge de manoeuvre limitée de cette dernière.

Daniel Roh précise que le projet de route de débord sud ne sera pas financée par Berne avant 2024. Le financement en cas de réalisation avant cette date sera à charge du canton et de la commune.

Fabien Papilloud amène des précisions. Olivier Cottagnoud gère les travaux de la T9. La route de débord ne serait au final qu'une route cantonale et non plus un projet aggro. Le concept de mobilité a effectivement été approuvé et sera fait étape par étape. Il faut absolument avoir une transversale sud pour mettre en place ce projet de mobilité douce.

Personne ne demande plus la parole, Alexandre Roh remercie une dernière fois les membres du comité et les personnes présentes.

L'assemblée est close à 21h38.

Alexandre Roh
Président

Daniel Roh
Secrétaire